

APPEL AUX TRAVAILLEURS

Des ouvriers des usines Bernard, Krieg, Renault, Citroën, Chausson, IT, Morane, Unic, Renondin, SNCAC-Issy, SNCAC-Boulogne, Caudron, Gnome et Rhône, Saurer, Faca, se sont réunis pour examiner la situation.

ILS ONT CONSTATE QUE :

le coût de la vie a augmenté de 6 % en un mois, alors que les salaires des travailleurs sont insuffisants pour assurer à tous leur dignité d'ouvrier.

ILS ONT CONSTATE QUE :

toutes les corporations, à la suite de la grève Renault, manifestent une grande volonté de lutte. Boulangers, pétroles, métallos et la grandiose grève générale des cheminots tour à tour s'engagent dans l'action pour leurs revendications, contre le patronat et le gouvernement antiouvrier qui marche avec les patrons.

ILS ONT CONSTATE QUE :

malgré la volonté des travailleurs de toutes corporations d'engager une lutte d'ensemble, les dirigeants de la C.G.T. s'efforcent par tous les moyens en leur pouvoir d'isoler, de fragmenter, de dévier le combat ouvrier afin d'empêcher :

LA GREVE GENERALE DE TOUTES LES CORPORATIONS

Les dirigeants de la C.G.T., après avoir saboté, calomnié les grèves chez Renault, Bernard, etc., comprenant que s'ils maintenaient leur position, les ouvriers leur passeraient sur le corps,

PRECONISENT AUJOURD'HUI :

la grève perlée : « Un os que l'on donne aux chiens pour les empêcher de mordre. » Car dans la grande majorité des cas, ce genre de grève n'a donné aucun résultat, si ce n'est que saper l'énergie combattive de la classe ouvrière.

Les usines Citroën, qui entrent dans leur deuxième semaine de grève perlée, n'ont obtenu aucun résultat.

Par contre, aux Camions Bernard, il n'a suffi que quelques jours de lutte par la grève pour obtenir des augmentations de 6 fr. 50 à 12 francs de l'heure.

Que n'aurions-nous pas obtenu si, en déclenchant la grève générale, nous eussions fait plier le genou aux patrons et au gouvernement à sa solde.

SEULE LA GREVE GENERALE de tous les travailleurs de toutes les corporations peut seule permettre de régler dans son ensemble les problèmes des prix et des salaires.

Les revendications qu'il faut mettre en avant sont :

- 1° Les 10 francs sur le taux de base, acompte sur le minimum vital.
- 2° Le véritable minimum vital doit être fixé en rapport avec le coût de la vie.

Le Bureau confédéral de la C.G.T., au mois de décembre 1946,